Bruxelles, le 3 février 2023

"Amener le tout-petit vers le spectacle vivant n'a de sens que si son « accompagnateur » se sent spectateur à part entière, conscient que l'art est producteur de sens pour lui aussi"
Gaëtane Reginster

Aux responsables et PO
des services d'accueil d'enfants
des milieux d'accueil collectifs
et des SASPE

N/Réf : FA/BG-Éveil
Département Accueil – Direction Appui et Conseil
Direction Psychopédagogique
Votre correspondante : Fabienne ANTOINE

Pour toute question : 02/542.14.45
eveilculturel@one.be

Objet : Éveil culturel subventionné 2023 dans les structures d'accueil de la petite enfance.

Madame, Monsieur,

Le Contrat de gestion de l'ONE prévoit la diversification et l'intensification de l'offre d'éveil culturel & artistique. L'ONE y travaille en collaboration avec l'Administration générale de la Culture. Ce développement viendra compléter les activités existantes :

- formations continues d'éveil de ce type pour les professionnels des milieux d'accueil, de l'accueil temps libre et des consultations pour enfants,
- activités collectives en consultations pour enfants,
- ateliers psychopédagogiques,
- collaboration dans le cadre du Plan Lecture,
- …

Les structures d'accueil de la petite enfance ont aussi la possibilité de **bénéficier d'une représentation d'un spectacle subventionné par l'ONE**.

Spectacles proposés

Pour l'année 2023, nous avons le plaisir de vous proposer 9 spectacles :

Slouchaï
(2 artistes)
Par le Collectif Accord'Art
Personne de contact : Zoé PIREAUX
Téléphone : 0494/58.95.61
pireaux_zoe@yahoo.fr
Voir la fiche

Dans les bois
(2 artistes)
Par ARTRA
Personne de contact : Sylvie PARMENTIER
Téléphone : 0485/944.308
danslesbois.diffusion@gmail.com
Voir la fiche

Canto
(2 artistes)
Par le Théâtre de la Guimbarde
Personne de contact : Aurélie CLAREMBAUX
Téléphone : 0492/58.08.76
contact@laguimbarde.be
Voir la fiche

Fenêtres
(2 artistes)
Par le Collectif H2Oz
Personne de contact :
Florence LALOY
Téléphone :
0476/01.39.08
florence.laloy@orz-asbl.be
Voir la fiche

Mmm
(2 artistes)
Par la Cie sQueezz
Personne de contact :
Sonia SI AHMED / Marie-Rose MAYELE
Téléphone :
0474/21.19.82 /
0486/68.09.48
siflito@yahoo.com /
marierose.mayele@gmail.com
Voir la fiche

Mini-MANTA
(2 artistes)
Par Nid Sonore
Personne de contact :
Rebecca VAN BOGAERT
Téléphone :
0478/78.50.88
Rebecca_van_bogaert@hotmail.com
Voir la fiche

Babysse
(2 artistes)
Aasbl Robin Hook
Personne de contact :
Erika FACCINI
Téléphone :
0488/46.08.13
faccinierika@yahoo.it
Voir la fiche

Petit déjeuner sur l'herbe
(1 artiste)
Par Semences d'Art
Personne de contact :
Isabelle COLASSIN
Téléphone :
0486/58.84.73
semencesdart@gmail.com
Voir la fiche

Tiébélé
(2 artistes)
Par le Théâtre de la Guimbarde
Personne de contact :
Aurélie CLAREMBAUX
Téléphone :
0492/58.08.76
contact@laguimbarde.be
Voir la fiche

Les fiches et vidéos vous aideront à **choisir 3 spectacles**, à mentionner dans le formulaire de demande, **par ordre décroissant de préférence**.

Pour plus de facilités, nous vous invitons à les retrouver sur : Éveil culturel subventionné - Office de la naissance et de l'enfance (one.be)

Prix d'une représentation

Votre participation financière s'élève à :

- **80 € par représentation d'1 artiste**, l'ONE prenant en charge le complément (270 €) ;
- **150 € par représentation de 2 artistes**, l'ONE prenant en charge le complément (530 €).

Qui peut en bénéficier ?

Tous les milieux d'accueil et SASPE peuvent en bénéficier, à l'exception des accueillantes indépendantes pour des raisons d'organisation.[1]

[1] Accueil individuel, dans un espace très réduit, sans service qui gère la participation à une représentation dans un autre lieu d'un spectacle prévu pour une collectivité.

Dans un souci de répartition équitable des représentations, le nombre attribué à chaque Subrégion est déterminé sur base du nombre de places d'accueil.

Nous vous invitons ardemment à introduire une demande de participation à ce projet sur-mesure d'éveil culturel & artistique en structures d'accueil.
Si nécessaire, en fonction du nombre de demandes et du budget disponible, nous accorderons une priorité sur base de l'année au cours de laquelle a eu lieu la dernière représentation et du moment d'introduction de la demande.

Les structures d'accueil dont la représentation a été annulée en 2022, pour des raisons imprévisibles et indépendantes de leur volonté, sont prioritaires. Elles doivent néanmoins introduire une demande pour choisir un nouveau spectacle parmi les 9 proposés.

Vous trouverez en **annexe** la procédure à suivre et les critères d'attribution.

Nous vous souhaitons de la réussite dans vos projets d'éveil culturel & artistique.

Nous vous tiendrons informés des prochaines initiatives prises par l'ONE pour intensifier et diversifier l'offre en la matière.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurence MARCHAL,
Sponsor du projet
Responsable de la Direction psychopédagogique

Bernard GEERTS,
Chef du projet
Conseiller à la Direction Appui et Conseil

ANNEXE 1

Concrètement

Si vous êtes intéressé par l'un des spectacles proposés et que vous rencontrez les conditions pour accueillir les artistes (accord du Pouvoir organisateur, espace disponible suffisant, …) :

Comment bénéficier d'une représentation subventionnée ?

Demande

Le milieu d'accueil intéressé complète et envoie le formulaire de demande **et de choix en équipe** de spectacle qui se trouve sur :

www.one.be

pour le 3 mars 2023, au plus tard.

Critères

Les critères utilisés pour l'attribution des représentations sont les quotas subrégionaux de représentations

(et, si nécessaire, l'ordre chronologique des demandes ainsi que l'année au cours de laquelle le milieu d'accueil a bénéficié de la dernière représentation).

Décision

Le milieu d'accueil est informé par courriel, **pour 17 mars 2023** au plus tard, de la décision de le retenir pour bénéficier d'une représentation

(merci de bien compléter le document, notamment pour la personne de contact).

Vers la représentation du spectacle choisi

Spectacle ?

Vos préférences exprimées dans votre formulaire de demande permettent de prendre en considération au maximum vos choix.

L'ONE communique le spectacle obtenu aux milieux d'accueil bénéficiaires d'un spectacle subventionné en 2023, **pour le 24 mars 2023**.

Date

Chaque Compagnie prend contact avec les milieux d'accueil qui lui ont été attribués.

Une date de représentation du spectacle attribué est fixée par la Compagnie et le milieu d'accueil, **en 2023**.

Représentation

La représentation peut avoir lieu, après préparation en équipe…

Le milieu d'accueil paye sa part (80 ou 150 €) pour le jour de la représentation, **au plus tard**.

Comment préparer la venue du spectacle ?

Les milieux d'accueil qui bénéficieront d'une représentation subventionnée en 2023 recevront rapidement des informations et une invitation à participer à une séance pour les aider à préparer **en équipe** la venue du spectacle.

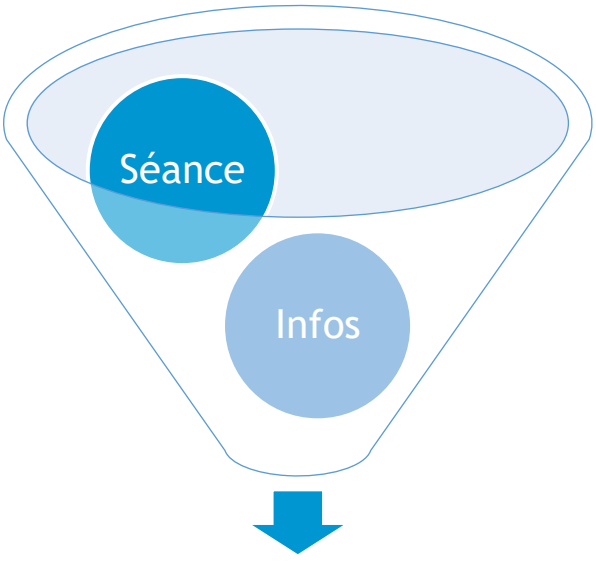

Préparation en équipe

Et après la représentation?

Justificatif

La Compagnie conserve tout justificatif de la représentation: facture envoyée au milieu d'accueil, trace du paiement du milieu d'accueil,...

Les justificatifs sont à conserver en cas de contrôle de l'ONE.

Demande de solde

La Compagnie introduit une demande de solde auprès de l'ONE, dans le mois qui suit la fin de la période concernée (en janvier 2024 pour 2023).

Cette demande comprend un rapport d'activités, avec les représentations de l'année: dates, noms et numéros de matricules des milieux d'accueil.

Paiement du solde

Après vérification des milieux d'accueil bénéficiaires, l'ONE paie le solde de sa part à la Compagnie dans le courant du trimestre qui suit la période concernée (pendant le 1er trimestre 2024 pour 2023).